



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-093

Séance du 22 octobre 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-deux octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le seize octobre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 25

Ayant pris part à la
délibération : 31

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET, Madame Anna CALS.

Excusés donnant procuration : Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Madame Marie-Claude ROLLAND donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES donnant procuration à Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Henri VIAULES donnant procuration à Monsieur Pascal THIERY, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Nathalie FABRE donnant procuration à Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés : Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Madame Françoise HOULES, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Projet construction Groupe Scolaire et Centre de Loisirs à Terre-de-Bancalié : Désignation des représentants auprès du Comité de Pilotage et du jury du concours de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que dans sa séance du 12 septembre dernier (*délibération n°2024-082*), le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité les termes de la convention de transfert temporaire de la maîtrise d'ouvrage à intervenir avec la Commune de Terre-de-Bancalié dans le cadre du projet de construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs sur ladite commune.

Pour mémoire, l'article 3 de cette convention stipule que la maîtrise d'œuvre sera choisie à l'issue d'une procédure de concours, le jury étant constitué de 4 représentants de la Commune, de 2 représentants de la Communauté de Communes et de 3 personnes qualifiées, et l'article 9 que le Comité de Pilotage de l'opération est composé de 4 représentants de la Commune et de 2 représentants de la Communauté de Communes.

Il est aujourd'hui proposé de procéder à la désignation des deux représentants susvisés que l'on peut qualifier de titulaires, mais aussi compte tenu l'importance que revêt le projet et pour assurer le bon fonctionnement de ces deux instances, de deux représentants suppléants.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (2 abstentions), décide de désigner les deux représentants titulaires et les deux représentants suppléants auprès du Comité de Pilotage et du jury du concours de maîtrise d'œuvre du projet de construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs à Terre-de-Bancalié suivants :

- en qualité de représentants titulaires : Mme Sylvie BASCOUL et M. Henri VIAULES,
- en qualité de représentants suppléants : M. Serge BOURREL et M. Christophe MOREL.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,
Véronique LACROIX